

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

29 JUIN 2021

A 19h00

Le 29 juin 2021 à 19h00, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2021 par M. François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

1. Le compte-rendu sommaire des décisions du Président et du Bureau, prises par délégation du Conseil communautaire (art. L. 5211-10 du CGCT) a été rapporté (cf. annexe) ;
2. Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté ;
3. Le Conseil communautaire, après avoir délibéré sur les points suivants, a décidé :

D.2021.06.1 - Rapport d'activité 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- 1) de prendre acte du rapport annuel d'activité 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, qui sera remis à chaque commune membre ;
- 2) de notifier cette délibération à l'ensemble des communes membres de Versailles Grand Parc.

D.2021.06.2 - Contrat de relance et de transition énergétique.

Signature entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'Etat.

- 1) d'inscrire la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dans la démarche de Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2020-2026 ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le Contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat et tout document y afférent.

D.2021.06.3 - Compte de gestion du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) d'approuver le compte de gestion 2020 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) de déclarer que le compte de gestion 2020 du budget principal établi par le Comptable public de la trésorerie de Versailles Municipale est conforme au compte administratif 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le compte de gestion 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et tout acte s'y rapportant.

D.2021.06.4 - Comptes de gestion des trois budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) d'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe assainissement Régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) d'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe assainissement Marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 3) d'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe assainissement Délégations de service public (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) de déclarer que les trois comptes de gestion relatifs aux budgets annexes assainissement 2020 établis par le Comptable public de la trésorerie de Versailles Municipale sont conformes aux comptes administratifs 2020 de la Communauté d'agglomération ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les trois comptes de gestion 2020 des budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération et tout acte s'y rapportant.

D.2021.06.5 - Compte administratif du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joint, en conformité avec le compte de gestion 2020 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;
- 2) d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que résumés dans le tableau ci-après :

	Montant CA 2020
Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2020	178 015 645,12 €
Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2020	177 171 192,93 €
Solde de l'exercice 2020	844 452,19 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 (002)	8 275 091,41 €
Excédent de la section de fonctionnement	9 119 543,60 €
Recettes d'Investissement 2020	14 191 122,27 €
Dépenses d'Investissement 2020	11 384 532,26 €
Solde de l'exercice 2020	2 806 590,01 €
Résultat reporté 2019 (001)	-1 303 239,22 €
Déficit de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	1 503 350,79 €
Reste à réaliser de recettes d'investissement 2020	240 798,00 €
Reste à réaliser de dépenses d'investissement 2020	5 593 937,18 €
Besoin de la section d'investissement	-3 849 788,39 €

- 3) de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et de dire que les sommes ont été reprises dans le budget primitif 2021 de la communauté d'agglomération ;
- 4) de préciser que la présentation synthétique du compte administratif 2020 est jointe en annexe à la présente délibération.

D.2021.06.6 - Comptes administratifs des trois budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) d'adopter le compte administratif (CA) de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement Régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joint, en conformité avec le compte de gestion 2020 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;
- 2) d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement Marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joint, en conformité avec le compte de gestion 2020 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;
- 3) d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement Délégation de service public (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joint, en conformité avec le compte de gestion 2020 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;
- 4) d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020 pour les 3 budgets annexes assainissement précités, tels que résumés dans le tableau ci-après :

	CA 2020 Assainissement Régie	CA 2020 Assainissement Marchés	CA 2020 Assainissement DSP
Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2020	2 792 930,15 €	3 646 032,20 €	3 535 263,46 €
Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2020	1 860 237,74 €	1 036 281,05 €	450 923,83 €
Solde de l'exercice 2020	932 692,41 €	2 609 751,15 €	3 084 339,63 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 (002)			
Excédent de la section de fonctionnement	932 692,41 €	2 609 751,15 €	3 084 339,63 €
Recettes d'Investissement 2020	2 702 075,64 €	2 510 805,34 €	472 745,46 €
Dépenses d'Investissement 2020	1 218 400,21 €	1 632 736,29 €	1 872 552,03 €
Solde de l'exercice 2020	1 483 675,43 €	878 069,05 €	-1 399 806,57 €
Résultat reporté 2019 (001)			
Déficit de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	1 483 675,43 €	878 069,05 €	-1 399 806,57 €
Reste à réaliser de recettes d'investissement 2020	838 802,00 €	997 837,00 €	1 155 493,00 €
Reste à réaliser de dépenses d'investissement 2020	2 510 980,80 €	1 367 428,51 €	1 914 795,52 €
Besoin de la section d'investissement	-188 503,37 €	508 477,54 €	-2 159 109,09 €

- 5) de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et de dire que les sommes ont été reprises dans le budget primitif 2021 des 3 budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération ;
- 6) de préciser que la présentation synthétique du compte administratif 2020 de chaque budget annexe assainissement est jointe en annexe à la présente délibération.

D.2021.06.7 - Affectation du résultat du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2020.

- 1) que le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice budgétaire 2020 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit 9 119 543,6 €, est repris au budget principal 2021 à la ligne budgétaire 1068 « excédents de fonctionnement capitalisé » pour 3 849 788,39 € et à la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 5 269 755,21 € ;
- 2) de préciser que les crédits ainsi affectés ont été repris par anticipation dans le budget primitif 2021 du budget principal de la Communauté d'agglomération.

D.2021.06.8 - Affectation du résultat des trois budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exercice budgétaire 2021.

- 1) de l'affectation des résultats constatés en section d'exploitation, suite au vote des comptes administratifs 2020 des budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et « délégation de service public (DSP) » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc conformément au tableau ci-après :

	Budget Assainissement Régie	Budget Assainissement Marchés	Budget Assainissement DSP
Excédent de la section d'exploitation	932 692,41 €	2 609 751,15 €	3 084 339,63 €
Couverture du besoin de la section d'investissement (Recette d'investissement nature 1068)	188 503,37 €	369 591,51 €	2 159 109,09 €
Report de fonctionnement (Recette de fonctionnement nature 002)	744 189,04 €	2 240 159,64 €	925 230,54 €

- 2) précise que les crédits ainsi affectés ont été repris par anticipation dans le budget primitif 2021 des trois budgets annexes assainissement précités de la communauté d'agglomération.

D.2021.06.9 - Décision modificative n°1 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et modification des autorisations de programme et crédits de paiement pluriannuels.

Exercice budgétaire 2021.

- 1) de voter une augmentation de 90 000 € de l'AP n°2018-001 : « déchèterie intercommunale de Buc et parking », soit un montant révisé de 4 090 000 € ;
- 2) de modifier l'échéancier des crédits de paiement (CP) liés à l'AP n°2018-001;
- 3) d'indiquer le nouvel échéancier prévisionnel en euros suivant pour l'ensemble des AP-CP de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

AP n°	Objet	CP réalisés (2018 à 2020)	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
2016-003	Echangeur A86	16 100,00	237 000,00	346 900,00	600 000,00
2017-005	Moulin de Vauboyen			350 000,00	350 000,00
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	879 736,06	1 250 000,00	263,94	2 130 000,00
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	3 697 978,40	392 000,00	21,60	4 090 000,00
2018-002	Gymnase de Buc (compensation dépôt de bus)	1 000 000,00	500 000,00	0,00	1 500 000,00
2018-003	Fonds de concours Plan de développement intercommunal	2 747 985,13	1 392 010,00	1 296 484,87	5 436 480,00
2019-001	Fibre optique : liaison mairies	1 607 936,52	760 000,00	3 132 063,48	5 500 000,00
2020-001	Fonds de concours retour incitatif 2020	0,00	2 266 350,00	410 848,00	2 677 198,00
2020-002	Création halte allée royale de Villepreux Tram13	0,00	1 826 900,00	673 100,00	2 500 000,00
2020-005	Acquisition Moulin de St Cyr	0,00	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00
2021-001	Fonds de concours retour incitatif 2021			3 554 000,00	3 554 000,00
	TOTAL CP	9 949 736,11	12 424 260,00	9 763 681,89	32 137 678,00

- 4) d'adopter la décision modificative n° 1 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2021, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette réglementaire annexée.

D.2021.06.10 - Budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Suppression du seuil des rattachements à l'exercice des charges et des produits.

- 1) de supprimer le seuil limitant les rattachements de dépenses et de recettes de fonctionnement sur les trois budgets annexes assainissement (Régie, Marchés et Délégation de services public – DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aux engagements unitaires de plus de 100 000 € TTC ayant fait l'objet d'un service fait attesté par un document support ;
- 2) de rattacher dès le premier euro, pour les exercices 2021 et suivants, les dépenses et recettes de fonctionnement des trois budgets annexes assainissement précités ayant fait l'objet d'un service fait attesté par un document support ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2021.06.11 - Redevance spéciale des déchets collectés par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Exonération des restaurateurs, hôteliers et structures culturelles jusqu'au 31 mai 2021, en raison de la crise sanitaire de Covid-19.

- 1) d'exonérer de redevance spéciale des déchets des professionnels collectés par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, du 1^{er} avril au 31 mai 2021, les restaurateurs, hôteliers et structures culturelles sous les conditions suivantes :
 - exonération sans justificatif si la facture annuelle de 2019 est inférieure ou égale à 3 000 € ;
 - exonération sous réserve de la production d'une attestation sur l'honneur d'une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% pour les contributeurs dont la facture annuelle de 2019 est supérieure à 3 000 €, ou fermeture administrative ;
- 2) de rembourser le cas échéant les sommes déjà acquittées ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2021.06.12 - Compétence aménagement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Déclaration d'intérêt communautaire de l'Allée Royale de Villepreux.

- 1) de déclarer l'Allée Royale de Villepreux, située sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, d'intérêt communautaire selon le périmètre représenté ci-joint ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Périmètre d'intérêt communautaire du projet de l'Allée de Villepreux



D.2021.06.13 - Conférence intercommunale du logement (CIL) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Installation et désignations.

- 1) d'approuver le principe de la constitution d'une Conférence intercommunale du logement (CIL) et l'engagement des démarches de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour sa mise en place ;
- 2) de déléguer au Président ou à son représentant l'organisation de la constitution de la CIL et de ses trois collèges;
- 3) d'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document permettant sa mise en œuvre.
- 4) de fixer la composition suivante de la CIL de Versailles Grand Parc :
 - o Le collège de l'Etat et des collectivités territoriales :
 - le préfet de département,
 - le président de Versailles Grand Parc,
 - les maires des communes membres de l'Agglomération,
 - le président du Conseil départemental,
 - Le collège des professionnels du secteur locatif social :
 - des représentants de bailleurs sociaux,
 - des représentants de réservataires de logements sociaux,
 - o Le collège des usagers ou associations auprès des personnes défavorisées ou locataires :
 - des représentants locaux des associations de locataires,
 - des représentants des maîtres d'ouvrage d'insertion,
 - des représentants des associations d'insertion ou de logement des personnes défavorisées,
 - des représentants locaux des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement,
 - des représentants des associations d'usagers.
- 5) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

D.2021.06.14 - Tarifs 2021-2022 du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.

Adoption d'une réduction pour les réinscriptions et complément à la grille tarifaire.

- 1) d'accorder une réduction de 35 € sur les frais de scolarité pour les élèves se réinscrivant au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc pour l'année scolaire 2021-2022 (sauf cursus de cycle d'orientation professionnelle, cycle préparatoire à l'enseignement supérieur, enseignement supérieur, perfectionnement, et une seule fois pour les double cursus) ;
- 2) de compléter le volet « école du spectateur » de la grille tarifaire 2021-2022 ci-annexée ;
- 3) que les tarifs fixés par la délibération n° D.2021.04.22 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 avril 2021 non modifiés par la présente délibération demeurent en vigueur ;
- 4) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le lendemain de la séance du Conseil.

Le Président

(signé)

François de MAZIERES
Maire de Versailles

Présentation synthétique du compte administratif 2020

Budget principal de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

VUE GENERALE :

Le compte administratif 2020 génère un excédent de fonctionnement de 9,1 M€ et un besoin de financement des investissements de 3,8 M€. Le résultat net de 5,3 M€ a été repris lors du vote du BP 2021.

	arrondi en euros	Budget voté 2020	Réalisations 2020	Résultat reporté 2019 (002, 001)	Reports 2020 sur 2021	Total CA 2020
1	Recettes de fonctionnement	186 773 000,00 €	178 015 645,12 €	8 275 091,41 €		186 290 736,53 €
2	Dépenses de fonctionnement	186 773 000,00 €	177 171 192,93 €			177 171 192,93 €
3 = 1 - 2	Excédent de fonctionnement	0,00 €	844 452,19 €	8 275 091,41 €	0,00 €	9 119 543,60 €
4	Recettes d'investissement	28 212 150,69 €	14 191 122,27 €		240 798,00 €	14 431 920,27 €
5	Dépenses d'investissement	28 212 150,69 €	11 384 532,26 €	1 303 239,22 €	5 593 937,18 €	18 281 708,66 €
6 = 4 - 5	Besoin de financement	0,00 €	2 806 590,01 €	-1 303 239,22 €	-5 353 139,18 €	-3 849 788,39 €
3 + 6	Résultat net global	0,00 €	3 651 042,20 €	6 971 852,19 €	-5 353 139,18 €	5 269 755,21 €

REALISATION DU BUDGET (hors opérations d'ordre)

Réalisation du budget (hors écritures d'ordre)	Crédits votés	Crédits réalisés	Dont crédits rattachés	% des crédits réalisés / crédits votés	Crédits reportés sur 2021	Crédits annulés
Recettes de fonctionnement	177 877 909 €	177 504 867 €		99,79%		373 041 €
Dépenses de fonctionnement	175 006 000 €	172 249 119 €	970 003 €	98,42%		2 756 881 €
Recettes d'investissement	16 345 151 €	9 246 068 €		56,57%	240 798 €	6 858 285 €
Dépenses d'investissement	26 188 911 €	10 850 770 €		41,43%	5 593 937 €	9 744 204 €

DEPENSES DE PERSONNEL :

L'augmentation des charges de personnel entre 2019 et 2020 provient de la prise en charge par le budget principal des rémunérations du personnel de l'assainissement.

	CA 2019	CA 2020
Charges de personnel (012)	10 467 239 €	11 940 813 €
<i>dont personnel assainissement remboursé par les budgets annexes</i>		935 034 €

FISCALITE :

Les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2010.

Taux 2020		
Taxe d'habitation	Cotisation Foncière des Entreprises	Taxe d'enlèvement des ordures
6,18%	18,86%	5,39%

DETTE :

	CA 2019	CA 2020
Dettes au 31 décembre	0 €	0 €
Garanties d'emprunts au 31/12 aux bailleurs sociaux	67 012 719 €	83 757 797 €
Garanties d'emprunts au 31/12 à la SEM PATRIMONIALE SATORY MOBILITE	2 950 000 €	2 593 678 €
Total des garanties d'emprunts	69 962 719 €	86 351 475 €

VUE GENERALE :

Le budget annexe assainissement Régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se compose uniquement de la commune de Versailles.

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement Régie génère un excédent d'exploitation de 0,9 M€ et un besoin de financement des investissements de 0,2 M€. Le résultat net de 0,7 M€ a été repris lors du vote du BP 2021.

	arrondi en euros	Budget voté 2020	Réalisations 2020 avec rattachements	Résultat reporté 2019 (002, 001)	Reports 2020 sur 2021	Total CA 2020
		A	B	C	D	E = B + C + D
1	Recettes d'exploitation	3 166 606,28 €	2 792 930,15 €			2 792 930,15 €
2	Dépenses d'exploitation	3 166 606,28 €	1 860 237,74 €			1 860 237,74 €
3 = 1 - 2	Excédent d'exploitation	0,00 €	932 692,41 €	0,00 €	0,00 €	932 692,41 €
4	Recettes d'investissement	4 792 785,92 €	2 702 075,64 €		838 802,00 €	3 540 877,64 €
5	Dépenses d'investissement	4 283 237,45 €	1 218 400,21 €		2 510 980,80 €	3 729 381,01 €
6 = 4 - 5	Besoin de financement	509 548,47 €	1 483 675,43 €	0,00 €	-1 672 178,80 €	-188 503,37 €
3 + 6	Résultat net global	509 548,47 €	2 416 367,84 €	0,00 €	-1 672 178,80 €	744 189,04 €

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement Régie peut se synthétiser de la manière suivante :

Dépenses Fonctionnement			Recettes de fonctionnement	
Charges entretien	192 931		Redevance	668 572
Rembt salaires/supports	801 323		PFAC	123 393
Amortissements	865 983		Contribution eaux pluviales	502 456
			Amortissement subventions	306 180
			Mutualisation Ville de Versailles	80 175
			Autres	8 174
			Résultat 2019 transféré	498 606
			Rattachements 2020	605 374
Total	1 860 238		Total	2 792 930
Autofinancement	932 692			
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement	
Amortissements subventions	306 180		Autofinancement	0
Rembt capital dette	203 706		Amortissement	865 983
Travaux subventionnés	690 403		Subventions	203 328
Acquisitions	8 182		Emprunt	0
Autres	9 930		Résultat 2019 transféré	1 632 765
Restes à réaliser au 31/12	2 510 981		Restes à réaliser au 31/12	838 802
Total	3 729 381		Total	3 540 878

La dette du budget annexe assainissement Régie au 31 décembre 2020 est de 1,6 Millions d'euros.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARCHES

VUE GENERALE :

Le budget annexe assainissement Marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc regroupe les **6 communes gérant l'assainissement en régie (hors Versailles)** : Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

Le **Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement Marchés génère un excédent d'exploitation de 2,6 M€ et un excédent d'investissement de 0,5 M€**. Le résultat net de 3,1 M€ a été repris lors du vote du BP 2021.

	arrondi en euros	Budget voté 2020	Réalisations 2020 avec rattachements	Résultat reporté 2019 (002, 001)	Reports 2020 sur 2021	Total CA 2020
		A	B	C	D	E = B + C + D
1	Recettes d'exploitation	2 553 226,22 €	3 646 032,20 €			3 646 032,20 €
2	Dépenses d'exploitation	2 661 569,10 €	1 036 281,05 €			1 036 281,05 €
3 = 1 - 2	Excédent d'exploitation	-108 342,88 €	2 609 751,15 €	0,00 €	0,00 €	2 609 751,15 €
4	Recettes d'investissement	5 507 240,41 €	2 510 805,34 €		997 837,00 €	3 508 642,34 €
5	Dépenses d'investissement	3 296 146,97 €	1 632 736,29 €		1 367 428,51 €	3 000 164,80 €
6 = 4 - 5	Excédent d'investissement	2 211 093,44 €	878 069,05 €	0,00 €	-369 591,51 €	508 477,54 €
3 + 6	Résultat net global	2 102 750,56 €	3 487 820,20 €	0,00 €	-369 591,51 €	3 118 228,69 €

Trois Autorisations de Programmes (AP) ont été votées en 2020 pour la réalisation de travaux futurs sur les communes de Buc, Bougival et Vélizy. Aucune réalisation n'a été faite en 2020. Le montant des crédits à financer sur les exercices suivants est de 3 020 000 €.

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement Marchés peut se synthétiser de la manière suivante :

Dépenses Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges entretien	164 670	Redevance	1 001 459
Autres	3 231	PFAC	195 829
Rembt salaires/supports	148 970	Contribution eaux pluviales	281 191
Amortissements	699 852	Amortissement subventions	23 657
Intérêts	19 559	Résultats 2019 transférés	2 143 896
Total	1 036 281	Total	3 646 032
Autofinancement	2 609 751		
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Amortissements subventions	23 657	Autofinancement	0
Rembt capital dette	216 362	Amortissement	699 852
Travaux subventionnés	1 145 128	Subventions	102 838
Travaux ss mandat (Rennemoulin)	104 873	Travaux ss mandat (Rennemoulin)	95 219
Frais d'études / insertion	140 036	Résultats 2019 transférés	1 612 897
Acquisitions	2 680		
Restes à réaliser au 31/12	1 367 429	Restes à réaliser au 31/12	997 837
Total	3 000 165	Total	3 508 642

La dette du budget annexe assainissement Marchés au 31 décembre 2020 est de 2,2 Millions d'euros.

VUE GENERALE :

Le budget annexe assainissement DSP de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se compose des communes gérant l'assainissement par une Délégation de Service Public. Il s'agit de 7 communes : Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Les Loges-en-Josas et Noisy-le-Roi.

Ce budget ne comporte pas les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'Ecole en DSP également, car la compétence assainissement de ces 4 communes est gérée par le syndicat intercommunal HYDREAULYS.

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement DSP génère un excédent d'exploitation de 3,1 M€ et un besoin de financement des investissements de 2,2 M€. Le résultat net de 0,9 M€ a été repris lors du vote du BP 2021.

	arrondi en euros	Budget voté 2020	Réalisations 2020 avec rattachements	Résultat reporté 2019 (002, 001)	Reportis 2020 sur 2021	Total CA 2020
		A	B	C	D	E = B + C + D
1	Recettes d'exploitation	3 240 850,04 €	3 535 263,46 €			3 535 263,46 €
2	Dépenses d'exploitation	3 240 850,04 €	450 923,83 €			450 923,83 €
3 = 1 - 2	Excédent d'exploitation	0,00 €	3 084 339,63 €	0,00 €	0,00 €	3 084 339,63 €
4	Recettes d'investissement	5 222 561,42 €	472 745,46 €		1 155 493,00 €	1 628 238,46 €
5	Dépenses d'investissement	4 367 687,31 €	1 872 552,03 €		1 914 795,52 €	3 787 347,55 €
6 = 4 - 5	Besoin de financement	854 874,11 €	-1 399 806,57 €	0,00 €	-759 302,52 €	-2 159 109,09 €
3 + 6	Résultat net global	854 874,11 €	1 684 533,06 €	0,00 €	-759 302,52 €	925 230,54 €

Deux Autorisations de Programmes (AP) ont été votées en 2020 pour la réalisation de travaux futurs sur les communes de Châteaufort et Jouy-en-Josas. Aucune réalisation n'a été faite en 2020. Le montant des crédits à financer sur les exercices suivants est de 465 000 €.

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe assainissement DSP peut se synthétiser de la manière suivante :

Dépenses Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges entretien	45 828	Redevance	1 083 929
Rembt salaires/supports	140 864	PFAC	0
Amortissements	203 278	Contribution eaux pluviales	néant*
Intérêts	48 829	Amortissement subventions	28 903
Autres	12 325	Autres	7 879
Total	450 924	Résultats 2019 transférés	2 416 753
Autofinancement	3 084 340	Total	3 535 263
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Amortissements subventions	28 903	Autofinancement	0
Rembt capital dette	471 812	Amortissement	203 278
Tvx subventionnés	550 129	Résultats 2019 transférés	269 467
Frais d'études / insertion	29 438		
Résultats 2019 transférés	794 269		
Restes à réaliser au 31/12	1 914 796	Restes à réaliser au 31/12	1 155 493
Total	3 787 348	Total	1 628 238

*Le budget principal de Versailles Grand Parc ne verse pas de contribution à la gestion des eaux pluviales, car le budget principal rémunère directement les délégataires au titre de la gestion des eaux pluviales.

La dette du budget annexe assainissement DSP au 31 décembre 2020 est de 1,2 Million d'euros.

Décisions prises par le Président et le Bureau

sur le fondement de l'article L. 5211-10
du Code général des collectivités territoriales

N°	Objet	Date
DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE		
dB.2021.012	Exploitation des services réguliers de transport publics routiers de voyageurs (2017-2020) Avenants de prolongation des conventions partenariales associée aux contrats d'exploitation "Plaine de Versailles", "Traverciel" et "Vélizy" .	28/01/2021
dB.2021.030	Contrat entre le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc en vue du développement de l'offre de logements à destination des publics spécifiques : Adoption et signature d'un PASS Yvelines Résidences pour la commune du Chesnay-Rocquencourt.	15/04/2021
dB.2021.031	Contrat entre le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Développement de l'offre à destination des publics spécifiques. Adoption et signature d'un PASS Yvelines Résidences pour la commune de Vélizy-Villacoublay : projet de Foyer Jeunes Travailleurs.	15/04/2021
dB.2021.032	Signature du protocole ' Prévention Carence ' de la commune du Chesnay-Rocquencourt Plan départemental d'appui aux communes carencées.	15/04/2021
dB.2021.033	Acquisition par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de parcelles agricoles pour le projet de l'Allée de Villepreux.	15/04/2021
dB.2021.034	Octroi d'une subvention à l'Institut Paris Région (IPR) dans le cadre de la convention d'application de la convention cadre pour l'année 2021.	15/04/2021
dB.2021.035	Exploitation des services réguliers de transports publics routiers de voyageurs (2017-2020) Avenant n°7 de prolongation de la convention partenariale associée au contrat d'exploitation "Versailles Grand Parc".	15/04/2021
dB.2021.036	Convention d'adhésion à la Communauté French Tech Paris-Saclay	15/04/2021
dB.2021.037	Convention de partenariat avec l'établissement public d'aménagement Paris-Saclay et attribution de subvention dans le cadre de la participation à l'évènement "Paris-Saclay SPRING 2021" les 20 et 21 Mai 2021.	15/04/2021
dB.2021.038	Annulation de la garantie d'emprunt pour la création de logements sociaux attribuée au bailleur social Versailles Habitat d'un montant de 997 040 € pour l'opération de 16 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 21-23 rue du Refuge à Versailles	06/05/2021
dB.2021.039	Annulation de la subvention PLAI/PLUS attribuée au bailleur social Versailles Habitat d'un montant de 9 000 € pour la création en construction neuve de 2 logements sociaux de type PLAI sur la commune de Versailles, 36 rue Marie Henriette.	06/05/2021
dB.2021.040	Annulation de la subvention surcharge foncière attribuée au bailleur social Versailles Habitat d'un montant de 13 517 € pour la création en construction neuve de 2 logements sociaux de type PLAI sur la commune de Versailles, 36 rue Marie Henriette.	06/05/2021
dB.2021.041	Conventions entre la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les copropriétés de Parly 2 et des Epinettes dans le cadre du maintien de la collecte du verre en porte à porte.	06/05/2021
dB.2021.042	Distribution de poules de réforme aux particuliers et à certaines structures collectives sur le territoire intercommunal dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Adoption de conventions cadres et de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, les participants et la société d'élevage.	06/05/2021
dB.2021.043	Collecte et traitement des consommables informatiques vides ou usagés.	06/05/2021
dB.2021.044	Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France dans le cadre du dispositif de soutien aux conservatoires et du Plan Chorale 2021.	06/05/2021
dB.2021.045	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Versailles Habitat de 997 040 € pour l'opération de 16 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 21-23 rue du Refuge à Versailles.	03/06/2021
dB.2021.046	Octroi d'une garantie d'emprunt bailleur social Immobilière 3F de 1 061 000 € opération de 6 logements individuels sociaux de type PLAI et PLUS à Bois d'Arcy.	03/06/2021
dB.2021.047	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social Versailles Habitat de 1 271 290 € pour l'opération de 17 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis 2-2ter chemin des Princes à Noisy-le-Roi.	03/06/2021
dB.2021.048	Plan départemental d'appui aux communes carencées. Signature du Protocole ' Prévention Carence ' de la commune de Buc.	03/06/2021
dB.2021.049	Plan départemental d'appui aux communes carencées. Signature du Protocole ' Prévention Carence ' de la commune de Noisy-le-Roi.	03/06/2021

dB.2021.050	Contrat entre le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc en vue du développement de l'offre de logements à destination des publics spécifiques. Adoption et signature d'un PASS Yvelines Résidences pour la commune des Loges-en-Josas.	03/06/2021
dB.2021.051	Attribution de subventions et conventions associées avec Terre et Cité et l'APPVPA (période 2021-2023).	03/06/2021
dB.2021.052	Acquisition par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc du Moulin de Saint-Cyr. Décision modificative.	03/06/2021
dB.2021.053	Acquisition par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc des entrepôts Rivolet, route de Saint-Germain, Le Chesnay-Rocquencourt.	03/06/2021
dB.2021.054	Convention pour la reprise gratuite des bouchons plastiques sur les déchèteries de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.	03/06/2021
dB.2021.055	Convention entre Versailles Grand Parc et Corepile pour la mise en place expérimentale d'une collecte des batteries de micro-mobilité sur les déchèteries intercommunales de Buc et de Bois d'Arcy.	03/06/2021
dB.2021.056	Convention de partenariat pédagogique et artistique avec le Landesmusikrat Berlin pour le projet "Hymne à la jeunesse européenne" du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc	17/06/2021
dB.2021.057	Renouvellements et nouveaux partenariats pédagogiques et artistiques du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc	17/06/2021
dB.2021.058	Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc - département art dramatique. Convention de partenariat pédagogique et artistique avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Germain-en-Laye et autorisation de demande d'agrément commune auprès du Ministère de la Culture pour assurer une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine de l'art dramatique.	17/06/2021
dB.2021.059	Subventions aux écoles de musique associatives de Versailles Grand Parc et à l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Régional.	17/06/2021
dB.2021.060	Adhésion au pôle de compétitivité Systematic Paris-Région.	17/06/2021
dB.2021.061	Annualisation des personnels administratifs et techniques des conservatoires. Mise en place d'un règlement.	17/06/2021
dB.2021.062	Mise en conformité du temps de travail aux 1607 heures (Loi n°2019-828 du 6 août 2019).	17/06/2021
dB.2021.063	Recueil de signalements des agents victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes	17/06/2021
dB.2021.064	Renouvellement convention de l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI) du CIG grande couronne	17/06/2021
dB.2021.065	Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, relatif au diagnostic des raccordements à l'assainissement des eaux usées domestiques, des d'eaux usées non domestiques et de l'assainissement non collectif.	17/06/2021
dB.2021.066	Attribution d'un fonds de concours de 1 190 € à la commune de Toussus-le-Noble	17/06/2021
dB.2021.067	Attribution de la subvention annuelle à la Caisse d'Entraide du personnel. Avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens 2020-2022.	17/06/2021
dB.2021.068	Convention pour la collecte et le traitement des livres et des documents confidentiels sur les déchèteries de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.	17/06/2021
dB.2021.069	Octroi d'une garantie d'emprunt au bailleur social CDC HABITAT de 2 171 896 € pour l'opération de 21 logements sociaux de type PLAI et PLUS sis ZAC de la Croix Bonnet, lots UA19-UA17b-UA20b à Bois d'Arcy.	17/06/2021
DECISIONS DU PRESIDENT		
dP.2021.012	Procès-verbal de mise à disposition du chemin de Villepreux pour des travaux d'aménagement	15/04/2021
dP.2021.013	Projet de microcentrale hydroélectrique sur la commune de Bougival.	15/04/2021
dP.2021.014	Adoption de modèles de convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les différents partenaires (résidences, associations et producteurs de déchets non ménagers) pour la mise en place d'une aire de compostage en espace public ou privé. Révision et adoption des conventions de mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs pour un usage individuel.	15/04/2021
dP.2021.015	Remboursement anticipé à l'Agence de l'Eau Seine Normandie des avances versées aux budgets annexes assainissement DSP et Marchés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.	15/04/2021
dP.2021.016	Acceptation d'un don d'ouvrages et de documents audiovisuels au profit de la bibliothèque du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.	07/05/2021
dP.2021.017	Convention de mise à disposition de la gare routière Vélizy 2 et de son bâtiment entre la commune de Vélizy-Villacoublay et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.	21/05/2021

dP.2021.018	Rétrocession du collecteur des eaux usées, à l'exutoire de la commune de Bois d'Arcy vers l'autoroute A12, au syndicat Hydreaulys.	03/06/2021
dP.2021.022	Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du projet de restitution de l'Allée Royale de Villepreux	08/06/2021
dP.2021.024	Acceptation d'un don de partitions pour violon par Madame Pauline PIETROIS-CHABASSIER au profit du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc	18/06/2021
dP.2021.025	Signature d'une convention relative à un accompagnement dans le cadre du programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable	17/06/2021
dP.2021.026	Demande de subvention auprès du Réseau CANOPE (réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques) par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc	17/06/2021
dP.2021.027	Demande de subvention à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse pour la mise en œuvre du projet ' Hymne à la jeunesse européenne ' par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc	17/06/2021

Les décisions dB.2021.013 à 029 ont été rapportées lors des précédents Conseils communautaires.

Les décisions dP.2020.28, 41, 50 et 65 et dP.2021.006 et 023 sont en cours de rendu exécutoire et seront rapportées au prochain Conseil communautaire.

Les décisions dP.2021.019 à 021 sont sans objet.